

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
de Gabriel Metzger, offert en
vente par M. Pierre Leroy

N^o. 770

191463

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

le p^{er}.

Documents versés dans l'ordre n^o 1463

2 juil. 27

~~Amery~~

Dossier archivé
reconstitué
(Photocopies in 20.)

170 m² de Leroy - tabl. de Metzger.

①

Brunelles, le 26 avril 1861

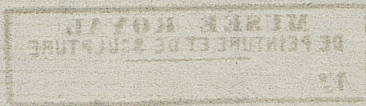
Confidentielle



Mon cher Monsieur Steuon,

Je vous prie d'en faire part à Messieurs les membres de la Commission du Musée Royal que le beau tableau de Gabriel Metou qu'ils ont vu dans le temps cher moi est à obtenir dans ce moment au tout dernier prix de quatre mille francs.

Si la Commission était encore dans l'intention d'en faire l'acquisition, il faudrait que cette affaire fût terminée sous peu de jours, ayant dans ce moment plusieurs amateurs qui seraient charmés d'obtenir une aussi belle production



a) de telles conditions.

Comme j'ai dit à Monsieur
Baker, le gouvernement, pourrait
jouir, s'il était nécessaire, d'un
crédit d'un an; toutes les ques-
tions concernant l'authenticité
de l'œuvre et son origine seront
données à l'acquéreur.

Lorsque ces Messieurs le
virent chez moi, le propriétaire
ne voulait pas le céder à
moins de 17.000 francs, et c'est
par une circonstance fortuite
que j'ai pu l'obtenir à un
prix inférieur.

Agreez, je vous prie, Mon
cher Monsieur, l'assurance de
mes sentiments affectueux.

Etienne De Roux

770 (2)

Tableau de Metz
in
la Collection.

ayant fait partie du Cabinet
de M^r Cte de Vand'œuvre, vendu
en 1784.

Vendu ensuite en 1847.
Collection de M^r La Peyrère.

Bruxelles le 27. Août 1861.



Monsieur le Président,

Il m'est honneur de vous informer que le tableau de
Gabriel Metsu, dont j'ai réservé la préférence au Musée
de l'état, faisait partie en 1754 de la collection Blondel de Gagny
il passa ensuite dans d'autres collections non moins célèbres,
et fut acheté en vente publique il y a plus de 20 ans au
prix d'environ 10000 francs; depuis cette époque les œuvres d'art
de ce mérite ont doublé de valeur; celle-ci d'une irrécusable authen-
ticité et d'une conservation parfaite, est digne sous tous les rap-
ports d'enrichir la collection du Musée, et je m'empresserais, Monsieur,
de la soumettre à l'examen des experts, si je n'avais pas pris
vis à vis de mon client l'engagement formel de ne montrer cette
A Monsieur Warez Président de la
commission du Musée royal de Peinture etc.

production qu'à des personnes étrangères au commerce de
tableaux.

Si comme plusieurs des membres de votre commission m'en
ont témoigné le désir, vous tenez à enrichir le Musée de cette
œuvre, c'est un vote de confiance que je vous prie d'insérer
en cette circonstance, au reste je crois qu'après avoir été examinée
avec la plus scrupuleuse attention par des artistes et des connais-
seurs aussi éclairés que les membres de la commission, une
expertise serait une superfluité puisqu'il s'agit d'une compo-
sition connue et décrite dans l'œuvre de Ketsu, et mentionnée

dans l'ouvrage de Descamps. Tom II page 242.

J'ai promis au propriétaire du tableau, de lui donner sous peu
de jours une réponse catégorique au sujet de cette négociation,
je vous prie donc, Monsieur, d'avoir l'extrême obligeance de
me faire connaître après la réunion prochaine, la décision
que vous aurez prise à cet égard.

Veuillez agréer Monsieur le Président,
l'assurance de mes sentiments
respectueux.

Théophile Le Roy

à Monsieur Ravy, Président
de la Commission du Musée.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 770

Monsieur le Président,

J'ai examiné avec soin le
tableau de Metzger. C'est en effet
de la meilleure qualité, très
beau et d'une belle exécution.
Si cette acquisition pouvait le faire
au bénéfice de notre Musée, j'y
donne volontiers ma voix. Le
prix du tableau est à vingt mille
francs, on pourrait faire une offre
de douze mille, mais de toute façon
nous ne pouvons laisser échapper
cette œuvre. Les tableaux de Metzger
sont rares.

Je regrette donc pouvoir assister
à la séance de la Commission du Musée
sans en avoir aucun des
mes collègues.

Très
votre dévoué
P. Cortat

Bruxelles 29 Août 1861.

5
Brux. le 24^e Août 1861

à Mr Etienne Leroy.

J'ai l'honneur de
vous informer que la
Commission administrative
du Musée a décidé dans
sa séance du 28 de ce
mois, d'acquiescer pour la
Collection de l'Etat, le
tableau de G. Elletta (cristal-
lini: la Collection) dont
vous lui avez proposé
l'acquisition. Par suite
de la décision consentie
par vous, le prix de ce
tableau est définitivement
fixé à la somme de
deux mille francs.

Je vous prie, Mr de
vouloir bien mettre la
Commission à même de

(celle somme)

faire liquider le plus tôt
possible, en lui transmettant
un contrat et des décla-
rations conformes aux modèles
ci-joints.

Veuill. ag. Mr
l'asp. de mon C^{on}fin
distingué

Le Secrétaire
Stierne

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par le Musée royal
de Peinture et de Sculpture de Belgique, la somme de Neuf-
-mille Deux cent cinquante un francs 35 centimes (Fr 9251.35)
à titre de premier à compte sur le prix d'un Tableau de Gabriel
Metssu intitulé la Collation acquis par le Dit Musée pour la
Somme de Cinq mille francs.

Ce Tableau peint sur Bois mesure
Hauteur 40 centimètres Largeur 31 Centimètres
Bruxelles le 14. Septembre 1861.

Erôme Le Roy

Il est approuvé le présent compte s'élevant
à la somme de neuf mille deux cent cinquante-
un francs 35 centimes.

Le Secrétaire

Albion

Le Président

F. J. Vasey

(7)

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par le Musée royal
de peinture et de sculpture de Belgique la somme de Trois mille
Sept Cents quarante huit francs Soixante cinq centimes frs 3748.⁶⁵
à titre de second et dernier paiement du prix d'un tableau de
Gabriel Metsu intitulé la Collation, cédé au Musée
pour la somme de Treize mille francs.

Ce tableau peint sur bois mesure
Hauteur Centimètres 40 Largeur centimètres 31
Bruxelles le 1^{er} Septembre 1861.

Léon De Roy

Vu et approuvé le présent compte
s'élevant à la somme de trois mille
Sept cent quarante-huit francs 65 centimes

Le Secrétaire.

Le Président.

W. Schierman

J. J. Audey

Entre Monsieur Navez, Président de la Commission
administrative du Musée royal de Peinture et de
Sculpture de Belgique, à ce spécialement autorisé
par M^r le Ministre de l'Intérieur, d'une part et
M^r Etienne Le Roy demeurant à Bruxelles,
D'autre part, il a été convenu ce qui suit: M^r Etienne
Le Roy cède au Musée de l'Etat à Bruxelles pour
la somme de treize mille francs (F^s 13.000) un
tableau authentique de Gabriel Metzger, intitulé
la Collation. Ce tableau peint sur bois mesure
40 centimètres de haut sur 31 centimètres de large.

Cette somme sera payée à M^r Etienne Le Roy
après que les formalités ordinaires de la Comptabilité
auront été remplies.

Bruxelles, le 4 Septembre 1861

Etienne Le Roy

F. Navez

3

Breu. le 12^e mai 1861

8/10

M^r le Ministre de l'Int^{er}.

Monseigneur, je vous prie
de vouloir bien m'indiquer
à acquiescer un tableau de
Gabriel Metzger, intitulé :
La Collation, que M^r. Etienne
Leroy m'a offert au prix
de 12000 fr., mais qu'il a
consenti à céder pour la
somme de 13000 fr. Ce
précieux tableau a figuré dans
plusieurs collections célèbres,
notamment dans celles de
M^r Blondel de Jougny (1764)
de M^r le Comte de Vaudreuil
(1784) de M^r La Peyrière,
(1817) et est cité dans l'œu-
-vrage de Descamps, ainsi
que dans le Catalogue raisonné
de Smith. Son authenticité
ne saurait donc être mise
en doute, non plus que son
état de conservation qui est
parfait.

Les auteurs de

Smith dit 1776

1784

Metzger sont incessamment
carrés et depuis longtemps
c'est la première fois qu'il
nous est donné de rencontrer
de ce maître une production
digne, sous tous les rapports,
l'initiative du Collecteur des
Manus. Le prix auquel
celle-ci nous est cédée paraît
très avantageux en regard à
la rareté des œuvres de Metzger
et le client doit s'estimer
heureux de pouvoir compléter
ce tableau parmi ses au-
-vances les plus marquantes.

Enfin, M^{lle} Charlotte,
que vous voudrez bien donner
votre approbation à l'achat
que nous avons conclu
définitivement avec M^r Étienne
Leroy, nous avons l'honneur
de vous remettre la Déclara-
-tion nécessaire pour la
liquidation de la somme
sommatoire de 18000 fr.,
imputable jusqu'à concurrence
de 9251.35 sur le crédit
cette disponible au budget

De 1859 et pour leendant
sur les fonds de l'Exercice
courant.

Vous vous pouvez être
le lieu d'appr. l'assurance
de notre très considération.

Le Président,

Le Secrétaire.

W. H.

J. F. Navy

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des
Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N^o 3704
10809

N. B. Rappeler dans la réponse la
date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 28 *juin* 1861.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 770
3

Messieurs,

Comme suite à la communi-
cation qui a fait l'objet de votre rapport
du 12 du *oct.*, j'ai l'honneur de vous
informar que je considère comme *avantageux*
aux intérêts du Musée royal de peinture,
l'acquisition que vous avez conclue au prix de
13,000 francs, du tableau de Mengs,
intitulé: la Collation.

Les déclarations de paiement que
vous m'avez transmises au profit de
M. St. Léon, seront soumises sans retard à la
liquidation.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur

W. Rogier

Commission administrative

du Musée royal de peinture et de sculpture